Nations Unies

S/PV.8084

Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8084e séance

Lundi 6 novembre 2017, à 10 heures
New York

Président :	M. Cardi	(Italie)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Haley
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Delattre
	Japon	M. Kawamura
	Kazakhstan	M. Temenov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2017/865)

17-36467 (F)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2017/865)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante de la République centrafricaine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont faire des exposés, à participer à la présente séance : M. Parfait Onanga-Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine; M. Bédializoun Moussa Nébié, Représentant spécial de l'Union africaine pour la République centrafricaine; et M. Mauro Garofalo, chargé des relations internationales au sein de la Communauté de Sant'Egidio.

M. Nébié participe à la présente séance par visioconférence depuis Bangui.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/865, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine.

Je donne maintenant la parole à M. Onanga-Anyanga.

M. Onanga-Anyanga : C'est un honneur pour moi de m'adresser au Conseil de sécurité quelques jours seulement après l'importante visite du Secrétaire général, M. António Guterres, en République centrafricaine. Une visite riche de symbole, qu'il avait placée sous le signe de la solidarité des Nations Unies et de la communauté internationale avec le Gouvernement et le peuple centrafricains; pour que la Centrafrique demeure à l'ordre du jour d'un agenda international fort chargé.

Je me réjouis de prendre part à cette session du Conseil de sécurité en compagnie d'autres partenaires clefs de la République centrafricaine et des Nations Unies. Vous les avez mentionnés, Monsieur le Président. Cela reflète la riche et indispensable collaboration que nous entretenons.

Comme le Conseil l'a noté dans le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2017/865), l'année en cours a été marquée par un grand nombre de faits graves. De nombreux Centrafricains ont encore perdu la vie. La dégradation de la situation sécuritaire n'ayant pas permis le retour durable des personnes affectées depuis le début de la crise, le pays compte désormais près de 600 000 personnes déplacées internes et un demi-million de réfugiés dans les pays voisins. Leur sort et la volatilité de la situation sécuritaire ont assombri davantage un environnement humanitaire déjà désastreux.

Mais je dois aussi déplorer la mort violente de nombreux travailleurs humanitaires – 13 au total, le treizième ayant trouvé la mort hier –, faisant de la République centrafricaine le pays le plus dangereux pour l'action humanitaire. C'est dans ce contexte d'une brutalité inouïe, où il n'y a souvent aucune paix à préserver, que les Casques bleus sont engagés et risquent quotidiennement leur vie. Douze d'entre eux ont ainsi ont succombé depuis le début de cette année, victimes de violentes attaques ciblés, et plusieurs autres ont été blessés. Leur labeur et leur sacrifice, aux côtés des forces de sécurité intérieure centrafricaines, permettent de maintenir un calme appréciable dans la capitale, Bangui, et dans d'autres localités du pays. Mais partout où la présence de l'État fait défaut, les attaques brutales à l'encontre des civils ont persisté, en particulier dans le sud-est et le nord-ouest du pays.

Mais, partout où la présence de l'État fait défaut, les attaques brutales à l'encontre des civils ont persisté, en particulier dans le sud-est et le nord-ouest du pays. Bien que disposant de moyens limités, la Mission a augmenté le nombre de patrouilles routières, comme à Pombolo, pour limiter les risques encourus par les civils. Le redéploiement dans les zones affectées est particulièrement ralenti par la saison des pluies et les actes de sabotage des groupes armés.

Par ailleurs, avec le début de la saison sèche et de la transhumance, il faut craindre un regain des affrontements dans l'ouest du pays, notamment entre des combattants anti-balaka locaux et des membres armés de la communauté peulh ou des éléments armés affiliés à l'ex-Séléka. Malgré les ardeurs du terrain et l'impact négatif de l'incompréhension entretenue découlant d'attentes démesurées du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en

République centrafricaine (MINUSCA) – et forcément déçues, même si je dois dire que je les comprends –, la Mission progresse avec courage et détermination. Ce fut récemment le cas à Bocaranga, où elle a éconduit le groupe armé Retour, réclamation et réhabilitation, ou encore à Bam, contre des éléments du Mouvement patriotique pour la Centrafrique.

La multiplication des foyers de tension et l'exacerbation de la violence armée sur une grande partie de l'immense territoire centrafricain mettent en évidence les limites de la Force de la MINUSCA, que le retrait des forces ougandaises sous mandat de l'Union africaine a accentuées.

C'est aussi pour mieux s'imprégner des dynamiques du conflit, toujours en cours dans de nombreuses parties du pays, et apprécier la complexité de la mission qui nous incombe, à la veille du renouvellement du mandat de la MINUSCA, que le Secrétaire général a visité la République centrafricaine du 24 au 27 octobre. À Bangui et à Bangassou, il a rendu un hommage mérité à nos troupes, reconnaissant ainsi leur immense sacrifice et leur inestimable contribution aux efforts pour le rétablissement d'une paix durable en République centrafricaine. Le Secrétaire général et le Président Faustin Archange Touadera ont aussi honoré les milliers de Centrafricains qui sont tombés, victimes des conflits armés qui affectent la Centrafrique depuis des décennies.

En quittant Bangui le 27 octobre, le Secrétaire général a relevé que la Centrafrique se trouve aujourd'hui à un tournant décisif de son histoire, dont le dénouement dépendra au premier chef des Centrafricains eux-mêmes. Mais pour y parvenir, il est indéniable, qu'au stade actuel des capacités du pays, les décisions que prendra le Conseil de sécurité et l'appui continu de la communauté internationale resteront déterminants à toute nouvelle avancée.

Voilà pourquoi le Secrétaire général a lancé un appel pour une solidarité accrue avec la République centrafricaine car, a-t-il souligné, c'est un pays qui fait face à d'immenses défis mais où existent aussi des opportunités réelles de parvenir à une résolution politique de la crise et d'amorcer un relèvement économique qui profite au plus grand nombre de citoyens. Il a notamment plaidé pour un renforcement des institutions légitimes du pays et une augmentation substantielle des moyens de la Force de la MINUSCA, pour lui permettre d'assurer une protection meilleure et plus efficace de la population civile et d'appuyer l'extension de l'autorité de l'État.

Le Secrétaire général a aussi soutenu une plus grande prise de responsabilités nationales pour la sécurisation du pays, notamment à travers un déploiement progressif des bataillons des Forces armées centrafricaines, ayant été reformées par la mission militaire de formation de l'Union européenne (EUTM), dans l'esprit du paragraphe 9 de la résolution 2301 (2016). Et pour que les dividendes de la paix soient ressentis sans plus tarder par les populations centrafricaines, le Secrétaire général s'est aussi fait l'avocat d'une mise en œuvre effective du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix, tant dans la mobilisation des ressources promises que dans la réalisation, par la partie nationale, des programmes retenus.

Pour réussir sur tous ces fronts, il faudrait un engagement de tous les acteurs autour d'un processus politique inclusif, sous le patronage du Président de la République centrafricaine. À cet égard, l'adoption, le 17 juillet à Libreville, de la feuille de route pour la paix et la réconciliation de la République centrafricaine, initiée par l'Union africaine, offre un réel espoir de sortie durable de la crise par les voies du dialogue. Mon frère Moussa Nébié et moi en discutons quotidiennement à Bangui et sommes prêts à travailler la main dans la main pour la réussite de cette importante initiative.

La MINUSCA soutiendra donc pleinement les efforts du panel des facilitateurs de l'Initiative africaine et du Gouvernement centrafricain pour en assurer le succès. En travaillant ensemble, nous encouragerons également le dialogue au niveau local, en vue de parvenir à une réduction durable des violences, à un meilleur accès humanitaire et au retour du Gouvernement local. Assurer la stabilité dans tout le pays requerra le renforcement de la présence et de la capacité des institutions étatiques au niveau local, notamment pour soutenir le dialogue et les efforts de réconciliation.

Je suis heureux de faire état d'un progrès appréciable dans la mise en œuvre du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix et du Cadre d'engagement mutuel, qui fournissent des instruments stratégiques indispensables au renforcement institutionnel et au relèvement économique du pays. Mais je me dois de déplorer le fait que plus de 2 millions de personnes en République centrafricaine ont un besoin urgent d'assistance alimentaire. Le Plan d'aide humanitaire a été revu à la hausse en août pour refléter les besoins accrus, mais il n'a été financé qu'à concurrence de 34 %.

Les communautés ciblées par les violences doivent souvent se réfugier aux alentours des lieux de

culte, dans les hôpitaux et à proximité des camps de la MINUSCA. Ce déplacement forcé a créé de nouvelles enclaves dans de nombreuses localités dans l'est du pays, notamment à Bangassou, dans la préfecture du Mbomou, où environ 1 500 déplacés majoritairement musulmans ont trouvé refuge dans les locaux de l'Église catholique, sous la protection de la MINUSCA, ou encore à Bria, à Kaga Bandoro ou à Bocaranga, où des milliers de personnes déplacées subissent les conséquences des affrontements sans merci entre les éléments anti-balaka et l'ex-Séléka. Les perspectives de retour des déplacés et des réfugiés restent fortement compromises par la persistance des tensions.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

La demande du Secrétaire général d'augmenter de 900 personnes l'effectif militaire de la MINUSCA s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale visant à remédier, en étroite collaboration avec le Gouvernement, à la détérioration de la situation, ce qui permettra de faire avancer le processus politique. L'augmentation proposée doit inclure des contingents extrêmement mobiles qui conféreront à la Force une plus grande flexibilité aux fins du déploiement rapide dans les zones où les civils sont particulièrement exposés. Nous entendons renforcer notre soutien et notre attachement au processus politique, comme l'ont demandé les autorités de la République centrafricaine, avec l'appui de l'Initiative africaine, en collaboration avec d'autres parties prenantes importantes telles que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la Communauté de Sant'Egidio – je me félicite d'ailleurs de la présence de Mario Garofalo parmi nous aujourd'hui –, sachant que seule une solution politique permettra d'instaurer une paix durable en République centrafricaine. Nous allons nous employer à améliorer la protection des civils, en mettant davantage l'accent sur l'alerte rapide et la prévention, et nous comptons redoubler d'efforts pour garantir un accès humanitaire aux populations qui en ont besoin.

La Mission continuera également d'appuyer le rétablissement de l'autorité de l'État, en collaboration avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Nous comptons renforcer notre appui à l'appareil judiciaire et au secteur de la sécurité centrafricains, notamment à la gendarmerie et la police, et aider à faire en sorte que les Forces armées centrafricaines (FACA), formées par l'Union européenne, redeviennent progressivement opérationnelles. À cet égard, nous nous félicitons de l'accord tripartite conclu entre le Gouvernement, l'EUTM et la MINUSCA aux fins de déployer et d'utiliser conjointement les FACA.

La Mission que j'ai l'honneur de diriger ne s'épargnera aucun effort pour aider le Gouvernement et les autorités centrafricaines, ainsi que tous les acteurs nationaux attachés à la paix, à réaliser les aspirations à un avenir plus sûr et plus prospère que nourrit leur peuple, en particulier les courageuses communautés de jeunes, de femmes et d'enfants. Nous nous y emploierons tout en veillant à ce que toutes nos composantes civiles et en tenue respectent plus que jamais l'esprit de la politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles décidée par le Secrétaire général. Au cours de sa visite en République centrafricaine, le Secrétaire général lui-même a réaffirmé cet impératif et, lorsqu'il a rencontré les victimes d'actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles, il les a assurées de toute sa compassion et de sa détermination à éradiquer ce fléau.

Je remercie les pays fournisseurs de contingents qui ont pris des mesures d'envergure pour lutter contre ce type de comportement criminel. Nos actions concertées ont déjà conduit à une importante réduction des cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Nous devons et pouvons faire encore plus.

(*l'orateur reprend en français*)

Je souhaiterais, avant de conclure, remercier sincèrement le Conseil d'avoir reconnu le rôle crucial de la MINUSCA en République centrafricaine. Des progrès importants ont été obtenus grâce à la résolution 2301 (2016) afin d'établir des institutions nationales et légitimes, indispensables au futur de ce pays. La création de la Cour pénale spéciale et le déploiement des autorités judiciaires à l'extérieur de Bangui permettent le retour, lent mais progressif, de l'état de droit pour mettre fin à l'impunité et à la spirale de violence.

Lors de sa visite, le Secrétaire général a appelé la classe politique centrafricaine et les leaders d'opinion à prendre d'urgence des mesures pour mettre fin à la manipulation politique et à l'instrumentalisation de l'ethnie ou de la religion, qui alimentent la haine et la violence, car il n'y aura pas de paix en République centrafricaine pour les uns sans une paix pour les autres. L'engagement continu du Conseil de sécurité sera crucial dans les efforts de stabilisation à long terme et de développement du pays. Nous comptons sur son soutien pour faire en sorte que le cycle actuel de violence en République centrafricaine soit rompu et que la résilience et l'espoir manifestés par tant de Centrafricains

continuent à bénéficier de l'appui sans faille de la communauté internationale.

J'aimerais emprunter à Saint-Augustin cette pensée pour dire que dans le cas de la République centrafricaine, il vaut mieux aller lentement dans la bonne direction – il faut même aller en boitant dans la bonne direction – que vite dans la mauvaise direction. Aujourd'hui, la République centrafricaine est dans la bonne direction. Nous devons tout faire pour l'aider, et c'est cet engagement que le Secrétaire général a pris en nous disant ceci : « Il faudra beaucoup de sacrifices, il faudra de l'endurance, mais il faudra aussi de la patience ».

Le Président : Je remercie beaucoup M. Onanga-Anyanga de son exposé.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je donne maintenant la parole à M. Bédializoum Moussa Nébié.

M. Moussa Nébié : Je voudrais, avant toute chose, m'acquitter d'un devoir, celui de remercier le Président du Conseil pour m'avoir invité à faire un exposé sur la mise en œuvre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Mon exposé va s'articuler autour des points suivants, comme le Président l'a souhaité : l'état de mise en œuvre de la feuille de route de l'Initiative africaine, l'agenda dans les prochains mois, l'action de la mission de l'Union africaine à Bangui, les éléments du blocage du processus de paix en République centrafricaine, la dimension régionale de la crise et, enfin, les recommandations.

Premièrement, s'agissant de l'état de mise en œuvre de la feuille de route de Libreville, le 11 septembre, à Bangui, l'ensemble des structures pour l'opérationnalisation de la feuille de route de l'Initiative africaine a été mis en place. Il s'agit notamment du panel de facilitation, du comité technique et du point focal de l'État centrafricain. Le panel de facilitation a été installé le 11 septembre et a tenu immédiatement sa première session, les 11 et 12 septembre, à Bangui. Les participants étaient les représentants de l'Angola, de la République centrafricaine, du Congo-Brazzaville, du Gabon, du Tchad, de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs (CIRGL). Ceux-là étaient les membres du panel mentionnés dans la feuille de route. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) était présente en qualité d'observateur.

Au cours de cette réunion, il a été proposé d'élargir le panel à tous les pays voisins, ainsi qu'à d'autres observateurs qui le souhaiteraient. La conférence extraordinaire des Ministres des affaires étrangères de la CEEAC, tenue le 21 octobre à Libreville, a entériné cette proposition. Elle vise à renforcer la présence de tous les pays dans le panel.

Le comité technique a également été installé le 11 septembre pour assurer le secrétariat du panel. Il est constitué des représentants de la CEEAC, de l'Union africaine, du Gouvernement centrafricain et de la MINUSCA. Il tient deux réunions par semaine pour les préparatifs de la mise en place de la feuille de route. Depuis sa mise en place, le secrétariat technique a produit un programme d'activités et un projet de budget. Un premier programme d'activités avait été élaboré, mais il n'a pu être respecté en raison de l'interférence d'autres agendas régionaux et sous-régionaux. Un second programme a été élaboré, prévoyant la deuxième réunion du panel de facilitation, les 24 et 25 novembre, suivie d'une sortie sur le terrain pour rencontrer les commandements des groupes armés.

Le secrétariat a également élaboré un projet de budget, qui est estimé à 4,14 millions de dollars. La CEEAC a déjà apporté une contribution de 100 000 dollars. La contribution de l'Union africaine est attendue dans les prochaines semaines. La représentation de l'Union africaine à Bangui et le secrétariat du panel sont à pied d'œuvre pour la mobilisation des contributions auprès des pays membres du panel et de divers partenaires. La MINUSCA apporte un appui à l'Initiative au triple plan de la logistique, des moyens financiers et de la sécurité. C'est d'ailleurs elle qui prendra en charge la première sortie.

Enfin, s'agissant du point focal, ainsi qu'il est prévu dans la feuille de route, le Gouvernement centrafricain a nommé son point focal qui participe déjà à tous les processus de préparation.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'agenda de l'Initiative pour les prochains mois, le nouveau programme est établi comme suit : du 22 novembre au 15 décembre, tenue à Bangui de la deuxième réunion du panel, suivie d'une première sortie sur le terrain pour rencontrer les groupes armés; du 15 au 31 janvier 2018, tenue de la troisième réunion du panel, suivie de la deuxième sortie pour rencontrer les groupes armés; février 2018, organisation d'un dialogue entre le Gouvernement et les groupes armés; et mars 2018, organisation d'un sommet de la CEEAC avec la participation de l'Union africaine

pour la signature d'un accord global de paix et de réconciliation entre le Gouvernement et les groupes armés.

Troisièmement, en ce qui concerne l'action de la mission de l'Union africaine à Bangui, depuis l'officialisation de l'Initiative africaine, l'Union africaine et la CEEAC ont mené des activités d'information, de sensibilisation et de promotion aussi bien en République centrafricaine que dans les pays voisins. À la fin de sa première réunion en septembre, le panel de facilitation a rencontré le Président de la République, le Président de l'Assemblée nationale, le Ministre des affaires étrangères, la MINUSCA, le Forum des ambassadeurs africains, le Groupe de coordination chargé de la préparation et du suivi des réunions du Groupe international de soutien à la République centrafricaine et la presse internationale. Ces différentes rencontres ont permis au Président du panel de porter aux connaissances des autorités les conclusions de la réunion du panel et de solliciter leur appui à l'Initiative africaine et leur engagement sur la voie du dialogue et de la réconciliation pour une paix durable en République centrafricaine. Concernant les groupes armés, certains d'entre eux ont été sensibilisés à l'Initiative africaine.

Quatrièmement, sans être exhaustif, les principaux éléments du blocage du processus de paix en République centrafricaine portent sur le manque de confiance entre le Gouvernement et les gouvernés, l'absence de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national et la faiblesse de la gouvernance, la persistance des violences commises par les groupes armés, la pauvreté, la manipulation politique et religieuse dont a parlé tout à l'heure M. Onanga-Anyanga, et le niveau peu élevé de l'instruction et de l'éducation.

Cinquièmement, en ce qui concerne la dimension régionale de la crise, consciente de ce que la crise centrafricaine a des conséquences graves sur les pays voisins et de la sous-région, les différentes organisations sous-régionales que sont la CEEAC, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et la CIRGL se sont saisis de la question et l'ont inscrite à leur ordre du jour.

C'est ainsi que plusieurs sommets et réunions se sont tenus sur la question de la République centrafricaine, pour discuter des questions concernant la sécurité, l'économie, les réfugiés – M. Onanga-Anyanga a dit tout à l'heure qu'il y a 600 000 déplacés et 500 000 réfugiés – et la transhumance. Les organisations sous-régionales ont réaffirmé leur détermination à contribuer au règlement de la crise. Au niveau continental, le 14 novembre, je présenterai un exposé au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur la même question.

Enfin, en ce qui concerne les recommandations, au cours de la présente séance, le Conseil sera amené à renouveler le mandat de la MINUSCA. Je saisis cette occasion, au regard de la situation de crise en République centrafricaine, pour formuler quelques recommandations pour, d'une part, accompagner le processus de dialogue, de réconciliation et de paix en République centrafricaine, et d'autre part, contribuer à la relance économique, condition indispensable à l'amélioration des conditions de vie et du bien-être de la population.

Premièrement, l'appui à la mise en œuvre de la feuille de route de l'Initiative nécessite de mobiliser d'importants moyens financiers. Or, à ce jour, le panel n'a pas grand-chose en dehors de la MINUSCA, qui est disposée à soutenir les premières sorties sur le terrain. J'ai déjà signalé que le budget s'élève à 4,14 millions de dollars. La mise à disposition de la contribution de l'Union africaine est en cours. Je sollicite l'appui des membres du Conseil afin que le panel puisse exécuter dans les délais prévus le programme que je viens de décrire.

Deuxièmement, en ce qui concerne le mandat de la MINUSCA, au regard du regain d'activité de certains groupes armés, la présence d'une force de dissuasion est nécessaire pour contraindre les groupes armés et récalcitrants à éviter la violence. Il est donc indispensable que non seulement le mandat de la MINUSCA soit renouvelé, mais qu'il soit renforcé pour plus d'efficacité sur le terrain au vu de la recrudescence des attaques. De même, l'augmentation du nombre de Casques bleus est très utile, car elle va accroître leur présence et leur visibilité sur le terrain. Cela devrait améliorer substantiellement la protection des populations civiles.

Troisièmement, au sujet de l'assouplissement de l'embargo, dans le même ordre d'idées, il est nécessaire de procéder à un assouplissement de l'embargo sur les armes afin de permettre au Gouvernement centrafricain d'équiper dans la transparence les forces de défense et de sécurité qui ont été formées dans un esprit républicain, pour être déployées sur le terrain et renforcer la sécurité des populations avec l'appui de la MINUSCA.

Quatrièmement, eu égard à la promotion des projets à effet rapide et à l'assistance humanitaire, la paupérisation généralisée de la population centrafricaine, et particulièrement de sa jeunesse, contribue à alimenter

les groupes armés. C'est pourquoi il faut étendre l'action humanitaire aux zones non encore desservies et développer des projets à effet rapide et générateurs de revenus pour les jeunes et les femmes. En outre, un accent particulier devra être mis sur la scolarisation et l'éducation des enfants ainsi que sur la formation accélérée et à grande échelle des jeunes à divers métiers. Une telle politique permettra de soustraire la jeunesse à l'influence des groupes armés et d'éviter qu'elle ne rejoigne leurs rangs. De même, il est nécessaire de continuer à apporter une aide aux déplacés en vue de leur réintégration.

Cinquièmement, pour ce qui est du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix, je voudrais ici lancer un appel aux partenaires de la République centrafricaine afin qu'ils concrétisent d'urgence les promesses faites lors de la Conférence de Bruxelles, car à ce jour, seuls 30 % des contributions annoncées ont été versés.

Sixièmement, en ce qui concerne la lutte contre l'impunité et l'expansion de l'autorité de l'État, la lutte contre l'impunité ne concerne pas uniquement les groupes armés, qui commettent des exactions à l'encontre des populations civiles. Elle devra également intégrer les auteurs de crimes économiques, qui par la corruption et le détournement de fonds, privent l'État des moyens dont il a besoin pour affirmer son autorité. Le Gouvernement est ici encouragé à continuer de prendre des mesures appropriées pour renforcer substantiellement son autorité en matière de lutte contre ce fléau.

Le peuple centrafricain a suffisamment souffert. Il est donc très urgent que la communauté internationale, qui est représentée ici, prenne des mesures et des actions concrètes fortes pour le soulager de cette souffrance indicible. Je saisis également cette occasion pour adresser un appel vibrant à la classe politique, à la société civile, aux forces vives et à tout le peuple centrafricain pour qu'ils accomplissent un sursaut collectif patriotique exceptionnel en faveur de la paix et de la réconciliation dans leur pays.

Pour ma part, je voudrais ici réaffirmer l'engagement et la détermination de l'Union africaine et de sa représentation à Bangui à rester aux côtés des Centrafricains pour trouver une solution pacifique à la crise. L'unique objectif de l'Union africaine est la paix et la réconciliation des Centrafricains. Je confirme ce qu'a dit M. Onanga-Anyanga a dit tout à l'heure, à savoir que nous travaillons main dans la main, en parfaite symbiose, pour effectivement mettre en œuvre l'Initiative africaine, en faveur de laquelle le Secrétaire général a réaffirmé publiquement son appui.

Pour terminer, je souhaite plein succès au Conseil dans ses travaux et je le remercie de son attention et d'avoir porté la République centrafricaine au cœur de ses préoccupations.

Le Président : Je remercie M. Nébié de son exposé.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je donne maintenant la parole à M. Garofalo.

M. Garofalo : Je tiens tout d'abord, au nom de Sant'Egidio, à remercier le Conseil pour cette deuxième invitation à lui présenter un exposé sur la situation en République centrafricaine.

La visite du Secrétaire général à Bangui et Bangassou a certainement eu des effets positifs sur le processus de paix et de réconciliation. Par sa présence au plus haut niveau, l'ONU a voulu réaffirmer son plein engagement pour une sortie de crise en République centrafricaine malgré la situation encore très précaire à tous points de vue.

L'affection – dont j'ai été témoin – avec laquelle le Secrétaire général a été accueilli par la population témoigne, au-delà des difficultés, du besoin absolu de signaux positifs pour contrecarrer le discours exclusivement pessimiste auquel, je le crains, nous nous sommes trop habitués. Il ne faut jamais perdre de vue le fait que l'instabilité chronique dont souffre le pays n'a pas commencé en 2013 mais remonte à plus de 20 ans. Ainsi, les lacunes du processus remarquées par le Secrétaire général dans le rapport (S/2017/865) sont également le fruit de l'envenimement d'un manque de confiance ancien et persistant auquel nous devons tous réagir.

Dans ce contexte problématique, Sant'Egidio a pris l'initiative politique d'organiser la réunion de Rome du 19 juin, précisément pour aller de l'avant et montrer que quelque chose de réel pouvait être fait. Par ses propres moyens, Sant'Egidio mise sur la reconstruction du lien social, des relations entre groupes et communautés et le renforcement des institutions. Nous estimons que le dialogue politique direct et l'écoute sur le terrain sont efficaces. Je souligne à cet effet l'aspect positif d'une plus grande ouverture, souhaitée par le Président Touadera à travers l'élargissement du Gouvernement.

Après la signature de cet accord, nous avons rejoint le projet pilote de désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration, en collaboration avec l'État et avec l'appui de la Mission multidimensionnelle

intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Nous visons, d'ici à la fin de l'année, la démobilisation de 600 membres des groupes armés et leur réinsertion dans les forces armées républicaines et les autres programmes civils.

Sur la base de l'accord de Rome, des mesures de confiance ont été prises en collaboration avec les dirigeants des mouvements politiques et militaires. Nous sommes également déterminés à fournir une aide alimentaire aux éléments destinés à la réinsertion civile durant les trois mois qui séparent le désarmement du début du programme de réinsertion.

Les premiers résultats concrets sont visibles. Environ 200 éléments ont été désarmés selon les règles de désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration, et ils ont été pris en charge. Cela a permis de renforcer la sécurité et la praticabilité, notamment sur l'axe commercial entre Bouar et le Cameroun, qui est une véritable artère du pays. Les groupes armés n'ont pas tous réagi de la même manière. Évidemment, certains, dont le Front démocratique du peuple centrafricain, la Séléka renouvelée et l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement, ont été plus rapides que d'autres. Toutefois, la mise en œuvre du projet pilote sur les huit sites prévus avec l'ensemble des 14 groupes est cruciale pour vérifier la capacité d'un mouvement à respecter les engagements pris.

Ce succès initial doit contribuer à répandre un nouveau climat de confiance dans tout le pays. Un contingent d'espoir est nécessaire ainsi qu'un effet d'appel. Nous pensons même pouvoir aller rapidement au-delà des chiffres convenus, disons vers les 1 000 hommes désarmés, ce qui démontrera la faisabilité de tout le processus de désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration (DDRR) et la réaffirmation progressive de l'autorité de l'État sur des portions de territoire national toujours plus vastes. Il s'agit de pas positifs, signes efficaces de solutions dans un climat pollué par la haine.

Il y en a d'autres mis en exergue par le rapport du Secrétaire général, au niveau du dialogue politique, sur l'entraînement et la réhabilitation des forces républicaines, et enfin sur le niveau socioéconomique, et dans ces domaines, nous sommes aussi engagés par des programmes sanitaires. Je crois que sur le succès de ce début du désarmement se joue la crédibilité de tous le processus. Il faut démontrer que cela peut marcher.

Il s'agit de prouver que le DDRR est possible, que ce n'est pas une chimère, tout en tenant foi aux principes de la protection des civils, de la justice internationale, de l'intégrité territoriale et de la légitimité de l'autorité de l'État. C'est cet objectif que vise en effet l'initiative de la feuille de route de l'Union africaine. Je remercie beaucoup le Représentant spécial Moussa Nebié pour avoir déjà fait preuve de leadership et d'approches inclusives, et Sant'Egidio s'engage pour le plein succès de l'initiative. C'est aussi le lieu de remercier la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, dont les États membres subissent le poids majeur des conséquences de la crise.

En guise de conclusion, qu'il me soit permis de remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, Parfait Onanga-Anyanga, pour son dévouement, et à travers lui, tout le personnel de la MINUSCA. Leur présence, leur engagement au quotidien font barrage au chaos et à la violence.

Le Président : Je remercie M. Garofalo pour son exposé.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) **:** Tout d'abord, je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine, M. Parfait Onanga-Anyanga, le Représentant spécial de l'Union africaine, M. Bedializoun Moussa Nebie, et le chargé des relations internationales de la Communauté de Sant'Egidio, M. Mauro Garofalo, de leurs exposés.

Depuis plusieurs mois déjà, la République centrafricaine oscille entre, d'une part, la consolidation des acquis engrangés depuis la fin de la période de transition politique et l'élection du Président Touadera, principalement dans les régions de Bangui et de Bambari, et d'autre part, la grave détérioration des conditions de sécurité dans d'autres zones du pays, ce qui a nui à la situation humanitaire et aux droits fondamentaux de la population.

À cet égard, l'Uruguay fait part de sa préoccupation profonde face à la persistance des affrontements entre groupes armés en République centrafricaine et face aux attaques qui visent certaines communautés de la population civile, le personnel de maintien de la paix de l'ONU et les travailleurs humanitaires, et qui continuent de déstabiliser le pays et de causer de nombreuses pertes de vies humaines ainsi que des déplacements massifs de population.

Je saisis aujourd'hui cette occasion pour souligner l'héroïsme de l'évêque espagnol Juan José Aguirre du diocèse de Bangassou, qui depuis l'année 2014, a, à diverses occasions, servi de bouclier humain pour protéger sans distinction des fidèles chrétiens et musulmans des attaques impitoyables des milices. Par conséquent, nous exhortons les dirigeants des groupes armés à sensibiliser leurs membres afin qu'ils s'engagent en faveur d'une cessation des hostilités immédiate et totale et respectent, sans aucune restriction, leurs engagements concernant le processus de désarmement, de démobilisation, de rapatriement et de réintégration.

Pour enrayer cette spirale négative, dans laquelle le pays est malheureusement plongé, il est fondamental que la communauté internationale continue d'encourager et d'appuyer les efforts du Gouvernement centrafricain en faveur de la paix et de la stabilité. Des mesures énergiques et cohérentes sont nécessaires d'urgence. Je tiens à saluer le rôle actif du Secrétaire général, M. António Guterres, sur cette question. La convocation de la réunion de haut niveau sur la situation politique, sécuritaire et humanitaire en République centrafricaine, qui s'est tenue en marge de la soixante-douzième session ordinaire de l'Assemblée générale en septembre, et sa récente visite dans le pays effectuée du 24 au 27 octobre derniers, montrent clairement sa ferme détermination, que tous les États Membres doivent résolument appuyer.

Nous saluons également les efforts importants déployés par l'Union africaine, à travers l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation, et par la Communauté de Sant'Egidio, à travers l'Accord de Rome du 19 juin dernier, dont les représentants ici présents ont réaffirmé leur volonté de continuer d'appuyer le Gouvernement et le peuple centrafricains dans leur quête de paix. L'Uruguay encourage tous les Centrafricains – Gouvernement, groupes armés et tous les secteurs de la société – à s'engager en faveur de ces initiatives et à faire avancer leur mise en œuvre.

Le mandat actuel de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), établi conformément à la résolution 2301 (2016), arrive prochainement à expiration. Nous pensons que la Mission a joué un rôle fondamental dans le maintien de la paix en République centrafricaine, surtout par ses bons offices et son appui au processus de paix, à la protection des civils et à la surveillance des violations des droits de l'homme, ainsi que son appui au Gouvernement dans l'extension de l'autorité de l'État et le renforcement de ses capacités institutionnelles.

L'Uruguay salue le travail effectué par le Département des opérations de maintien de la paix en ce qui concerne l'examen stratégique de la Mission, et nous appuyons pleinement son évaluation de la situation actuelle, ses conclusions et ses recommandations pour le mandat futur de la MINUSCA, notamment sa suggestion d'augmenter son effectif maximum autorisé. Le nouveau mandat de la Mission va nécessiter de hiérarchiser encore plus les tâches, de manière à mieux s'adapter à la situation actuelle sur le terrain.

Cependant, il convient de préciser que même s'il est possible de renforcer les capacités et le mandat de la Mission, une opération de maintien de la paix ne peut – ni ne doit – se substituer à un État ni stabiliser à elle seule tout un pays. Cela n'est possible que par une entreprise commune, à laquelle doivent prendre part tous les acteurs nationaux et que doivent appuyer de manière soutenue les partenaires internationaux.

Pour conclure, je voudrais rendre hommage aux Casques bleus tombés au champ d'honneur cette année, victimes de lâches attentats que nous condamnons dans les termes les plus énergiques. La sécurité des membres de la MINUSCA doit rester au centre de notre attention et est indispensable pour qu'ils puissent s'acquitter de leur mandat. Nous devons rappeler que les attaques contre les Casques bleus peuvent être constitutives de crimes de guerre, et que leurs auteurs devront en répondre devant la justice.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) **:** La Bolivie remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine, M. Parfait Onanga-Anyanga, et le Représentant spécial de l'Union africaine pour la République centrafricaine, M. Bedializoun Moussa Nebie, de leurs exposés. Nous remercions également M. Mauro Garofalo, de la Communauté de Sant'Egidio, de son importante déclaration. Nous saluons par ailleurs la présence du Représentant permanent de la République centrafricaine.

Nous exprimons une fois de plus notre préoccupation face à la persistance du climat de violence en République centrafricaine. La situation d'insécurité, les attaques asymétriques et les affrontements interethniques et intercommunautaires constants nuisent gravement à la population civile, en particulier aux plus vulnérables, les enfants, aggravant

encore davantage la situation humanitaire. À cet égard, la Bolivie condamne les attaques incessantes commises par les groupes armés à l'encontre des civils et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

Nous estimons et saluons les membres de la Mission, le personnel militaire, civil et de police, qui exerce ses fonctions dans un environnement instable et très dangereux. La protection des civils, le contrôle de la sécurité et l'appui à l'État centrafricain pour renforcer son autorité, entre autres, sont des activités qui renforcent résolument le processus de paix, qui, à cette date, ne s'est malheureusement pas consolidé.

Il va de soi que les difficiles obstacles auquel se heurte le processus de construction et de stabilisation politique du pays doivent être surmontés au moyen d'un dialogue inclusif, grâce à une volonté politique constante de la part de tous les milieux du pouvoir dans le pays, ainsi qu'au moyen d'un engagement sérieux et soutenu des parties au conflit.

À cet égard, nous saluons et apprécions la visite effectuée dernièrement par le Secrétaire général en République centrafricaine, au cours de laquelle il a réaffirmé la solidarité de la communauté internationale et son appui s'agissant notamment de relever les défis liés à la paix et la sécurité, à la consolidation de l'État et l'extension de son autorité à tout le territoire national, et à la réconciliation nationale et son renforcement.

Par ailleurs, les affrontements et la violence ont des incidences inquiétantes, notamment de graves conséquences humanitaires. Selon les données fournis par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Secrétaire général dans son rapport, près de la moitié de la population dépend d'une aide extérieure pour survivre, 2,4 millions de Centrafricains ont besoin d'une aide humanitaire urgence, et 600 000 personnes supplémentaires ont été déplacées à l'intérieur du pays, portant ainsi à 1,1 million le nombre total de personnes vivant dans ces conditions depuis 2016. De même, une personne sur cinq pâtit des effets du déplacement forcé, 500 000 réfugiés sont installés de façon permanente dans les pays voisins, notamment au Cameroun, au Tchad, au Congo et en République démocratique du Congo, et une personne sur quatre est exposée au risque d'insécurité alimentaire, portant à 2 millions le nombre de Centrafricains en situation de risque.

En outre, les violations du droit international aggravent la situation de centaines de personnes – hommes, femmes et enfants qui font l'objet de violence sexuelle, de traite d'êtres humains et d'autres crimes. Nous pensons qu'il est essentiel que la Cour pénale spéciale puisse pouvoir siéger. Nous encourageons la MINUSCA et le Programme des Nations Unies pour le développement à continuer d'appuyer les efforts visant à consolider la mise en place de cette cour, afin de lutter contre l'impunité et de juger les responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

À cet égard, la Bolivie appelle de nouveau tous les groupes armés à déposer les armes, à mettre de côté les intérêts sectaires de toute nature qui empêchent que le dialogue aboutisse et à consolider des accords dans l'intérêt de la population civile et de la stabilisation du pays, ainsi qu'à procéder à démobilisation, au désarmement et à la réintégration.

Conscients du processus difficile que traverse le peuple centrafricain,, lequel processus n'a pas encore permis de parvenir à la paix et à la stabilité nécessaires, nous constatons avec préoccupation que des communautés entières ont été désintégrées par le cercle vicieux de la violence. La perspective de progresser dans la pacification et la stabilisation du pays semble bien éloignée.

À cet égard, nous saluons le concours actif et constant des organisations régionales et la participation de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et des pays limitrophes, qui ont été et qui continuent d'être remarquables, au moyen d'initiatives politiques, de pacification et de coopération aux fins d'un processus de réconciliation durable mené selon le principe « des solutions africaines pour les problèmes africains », dans le strict respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la République centrafricaine.

Par ailleurs, nous tenons à souligner tous les efforts faits par le Gouvernement de la République centrafricaine, sous la direction du Président Touadera, pour trouver les moyens propices à un processus de rapprochement, de dialogue inclusif et d'entente, ainsi que les réformes importantes, comme l'élaboration du Plan national de défense aux fins de la réforme du secteur de la sécurité, l'implantation de 14 cours de justice dans l'ensemble du pays, et l'adoption le 11 septembre, d'un programme national de réconciliation, l'établissement

d’une commission vérité, justice, réparation et réconciliation, et la feuille de route visant à rendre opérationnelle la Commission nationale des droits de l’homme et des libertés fondamentales, qui sont toutes des mesures importantes qui viennent s’ajouter aux efforts de la communauté internationale.

Pour terminer, nous voudrions dire que faisons nôtres les observations et les recommandations formulées par le Secrétaire général, en particulier celle relative au renforcement des capacités de la MINUSCA en vue d’accroître sa robustesse et sa souplesse afin de lui permettre d’intervenir rapidement dans les zones à risque. Toutefois, comme l’indique le Secrétaire général, la Mission ne pourra pas, seule, rétablir la paix si les Centrafricains eux-mêmes n’assument pas la responsabilité qui leur incombe au premier chef d’instaurer la paix et la stabilité dans leur pays.

La communauté internationale, des Nations Unies et des organismes régionaux doivent a Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine pporter un concours sans faille et déterminé aux efforts des Centrafricains pour instaurer la paix et l’unité.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés détaillés M. Parfait Onanga-Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine, M. Bédializoun Moussa Nébié, Représentant spécial de l’Union africaine pour la République centrafricaine, et M. Mauro Garofalo, chargé des relations internationales au sein de la Communauté de Sant’Egidio.

Nous partageons les préoccupations exprimées au sujet de la persistance de la situation de tension militaire et politique dans ce pays ainsi qu’au sujet du caractère de plus en plus ethnique et confessionnel des affrontements entre factions. Bien entendu, c’est la population civile qui en souffre le plus. Et la priorité principale de toutes les parties au conflit doit être d’assurer un accès humanitaire aux victimes. Les autorités doivent créer les conditions d’un retour volontaire et dans la sécurité des réfugiés et des déplacées dans leurs foyers.

La situation déjà difficile est davantage compliquée par le fait que les autorités ne contrôlent réellement que la capitale Bangui, et que les organes gouvernementaux locaux sont paralysés ou totalement absentes dans le reste du pays. L’adoption le 8 septembre d’une stratégie nationale aux fins de la restauration de l’autorité de l’État et la nomination de nouveaux préfets et sous-préfets représente sont certainement des mesures dans la bonne direction, mais beaucoup reste à faire encore.

Avec la signature, le 19 juin à Rome, d’un accord politique de paix entre le Gouvernement et les groupes armés a ouvert de réelles perspectives de normalisation de la situation en République centrafricaine. Nous appuyons les mesures prévues dans ce document en vue de la stabilisation de la situation, de l’établissement d’un cessez-le-feu dans l’ensemble du pays, de la levée des restrictions à la libre circulation des biens et des personnes, de la libération de toutes les personnes détenues illégalement et de la reconnaissance par les groupes armés illégaux de la légitimité des autorités désignées à la suite des élections de 2015-2016. Il importe à nos yeux que toutes les parties à l’accord prennent des mesures supplémentaires pour la mise en œuvre rapide de ses dispositions.

Nous appuyons les mesures que prend Bangui pour réformer le secteur de la sécurité et étendre l’autorité de l’État à l’ensemble du territoire du pays. Ces mesures visent à concourir, avec l’appui de la communauté internationale, au règlement des problèmes et à l’exécution des tâches qui sont pour la plupart mentionnés dans le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2017/865), et elles contribueront à la mise en œuvre du Plan national de défense approuvé le 4 septembre par le Président Touadera, lequel prévoit, entre autres, le transfert progressif de la responsabilité des affaires de l’État aux autorités légitimes du pays.

Nous notons les efforts du Gouvernement centrafricain visant à ce que deux bataillons de ses forces armées soient opérationnels et prêts au combat en vue de leur déploiement rapide. Ces bataillons, nous semble-t-il, doivent former la colonne vertébrale des futures forces armées unifiées du pays. Les autorités centrafricaines devront œuvrer de concert pour que le système de justice puisse commencer à fonctionner convenablement, en mettant l’accent sur le renforcement des capacités nationales.

Les mesures temporaires d’urgence appliquées par les soldats de la paix et la Cour pénale spéciale dont l’opérationnalisation est retardée ne sont pas la panacée pour régler le problème de l’impunité dans le pays. L’expérience internationale montre que différents tribunaux bénéficiant d’un appui international sont peu efficaces et sont coûteux.

Il importe aussi de créer des conditions propices à la bonne mise en œuvre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. La feuille de route adoptée à cette fin le 17 juillet à Libreville doit aussi être appliquée intégralement. Nous insistons à cet égard sur l'importance de coordonner et d'harmoniser toutes les initiatives de paix concernant la République centrafricaine.

Les Casques bleus jouent un rôle important de stabilisation en République centrafricaine. Nous sommes disposés à étudier de près la proposition du Secrétaire général concernant l'augmentation des effectifs de la composante militaire de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), étant donné la situation difficile qui règne dans le pays. Dans le même temps, nous insistons de nouveau pour dire que nous devons faire preuve de prudence dans notre coopération avec les pays fournisseurs de contingents. Il est inacceptable que tout un contingent soit renvoyé à cause des atteintes sexuelles commises par quelques Casques bleus et que cela prenne longtemps pour remplacer le contingent en question, ce qui compromet gravement le potentiel opérationnel de la Mission.

Des mesures cohérentes pour relever les défis auxquels la communauté centrafricaine est confrontée sont indispensables, tout comme l'allocation des fonds par les partenaires internationaux et les donateurs, notamment les contributions annoncées en novembre 2016 à la Conférence de Bruxelles pour la République centrafricaine. Dans ce contexte, nous encourageons Bangui à mettre en place un système national transparent et efficace de gestion de l'aide internationale.

La Russie, en sa qualité de membre du Groupe international de soutien à la République centrafricaine, entend continuer à promouvoir activement le processus de paix en République centrafricaine, où les moyens aériens russes ont déjà apporté une contribution importante aux opérations de la MINUSCA.

M. Temenov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous tenons à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Parfait Onanga-Anyanga, de son exposé édifiant, et le Représentant spécial de l'Union africaine, M. Bédializoun Moussa Nébié, de sa participation à la présente séance. Nous voudrions également souhaiter une chaleureuse bienvenue à M. Mauro Garofalo, chargé des relations internationales au sein de la Communauté de Sant'Egidio, qui a enrichi notre débat grâce à l'expertise inestimable de la Communauté dans le cadre du processus de médiation pour la réconciliation nationale en République centrafricaine et dans l'ensemble de la région.

Le Kazakhstan est gravement préoccupé par la situation en matière de sécurité et sur le plan humanitaire qui ne cesse de se détériorer, marquée par l'intensification des violences confessionnelles et ethniques en République centrafricaine, en dépit des progrès notables réalisés par le Gouvernement et les partenaires régionaux et internationaux pour faire avancer les initiatives de consolidation de la paix dans ce pays déchiré par la crise.

Nous sommes convaincus que la visite effectuée récemment par le Secrétaire général, M. Guterres, en République centrafricaine et sa solidarité active à l'égard de ce pays imprimeront l'élan nécessaire pour que de nouveaux progrès soient réalisés dans tous les efforts visant à consolider la paix. Nous sommes convaincus que nous devrions concentrer nos efforts sur les quatre éléments interdépendants mis en exergue par le Secrétaire général lors de son voyage en République centrafricaine, à savoir la sécurité, l'édification de l'État, la réconciliation nationale et le développement. L'apparition de factions religieuses dans des régions du pays où elles n'existaient pas auparavant est un signe alarmant. Nous exhortons tous les responsables politiques, communautaires et religieux en République centrafricaine à œuvrer en faveur d'une véritable réconciliation nationale.

La communauté internationale doit s'engager à appuyer les autorités nationales en vue de la poursuite du processus politique en ce moment critique. Nous saluons les diverses initiatives de médiation lancées par l'Union européenne et l'Union africaine, notamment l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation visant à accélérer le processus de paix, ainsi que par la Banque mondiale. Les efforts au niveau sous-régional, tels que ceux déployés par la Communauté de Sant'Egidio, revêtent la plus haute importance.

Dans le même temps, il est essentiel de mettre en œuvre le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix, qui rassemble toutes les parties prenantes sur la base d'une approche intégrée et coordonnée fondée sur le principe d'appropriation nationale. Nous appelons tous les donateurs à s'acquitter des engagements qu'ils ont pris à Bruxelles pour que le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix soit entièrement

financé, afin qu'il puisse avoir l'effet escompté sur la stabilisation du pays.

Nous saluons le Gouvernement centrafricain pour ses initiatives telles que la mise en œuvre du plan national de défense, l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le trafic des ressources naturelles, la mise en service de la Cour pénale spéciale, la réforme du secteur de la sécurité et la prévention de l'impunité avec l'appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Il faut également donner la priorité à une coopération étroite avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, à la lutte contre la violence sexuelle à l'encontre des femmes et à la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation et réintégration.

Nous appuyons pleinement le mandat de la MINUSCA, notamment les efforts qu'elle déploie actuellement pour rétablir la sécurité. À la suite de la résurgence de la violence dans l'est et le sud du pays, qui a montré les limites de l'action menée par la MINUSCA sur le plan opérationnel, nous convenons que la Mission devrait se concentrer sur ses tâches principales de maintien de la paix et accorder la priorité à l'appui à la vie politique aux niveaux national et local. Elle doit ajuster sa capacité de protection des civils et aider à la mise en place de conditions de sécurité favorables à l'acheminement de l'aide humanitaire.

Pour terminer, nous voudrions souligner la nécessité d'appuyer le dialogue national, de renforcer la légitimité et l'autorité du Gouvernement et de revitaliser la médiation, étant donné que la solution est d'ordre politique et non militaire. De même, la MINUSCA, en coordination avec le système des Nations Unies, doit renforcer les liens entre sécurité et développement en investissant davantage dans le développement socioéconomique et la fourniture de services de base, ainsi que dans l'éducation des jeunes et l'emploi, tout en prenant des mesures pour faire face à la détérioration de la situation humanitaire.

Enfin, nous tenons à rendre hommage au Représentant spécial, M. Onanga-Anyanga, et à la MINUSCA pour le courage avec lequel ils s'acquittent de leurs fonctions dans des conditions aussi dangereuses et nous sommes favorables à la prorogation du mandat de la MINUSCA.

Le Président : Je donne maintenant la parole à la représentante de la République centrafricaine.

Mme Kpongo (République centrafricaine) : Je voudrais tout d'abord remercier particulièrement le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, d'avoir tenu sa promesse de visiter mon pays, la République centrafricaine, quelques mois après sa prise de fonction. Nous espérons que cette mission changera quelque chose à la tragédie centrafricaine.

Tout comme ceux qui m'ont précédée, je voudrais vous adresser, Monsieur le Président, mes vives et chaleureuses félicitations pour votre présidence du Conseil pour le mois de novembre 2017, tout en vous souhaitant plein succès dans l'accomplissement de votre noble tâche. Vos riches expériences en diplomatie et vos grandes qualités personnelles sont, j'en suis convaincue, un gage de réussite pour cette mission. Qu'il me soit permis aussi d'exprimer à l'endroit de votre prédécesseur, S. E. M. François Delattre, ma profonde admiration pour l'énorme travail qu'il a abattu avec autant de force durant son mandat.

La visite que le Secrétaire général vient d'effectuer à Bangui est un voyage historique et symbolique, lourd de signification pour le peuple centrafricain, meurtri dans sa chair. Ce séjour de quatre jours a assurément permis au Secrétaire général et à la forte délégation qui l'a accompagné de mesurer l'ampleur de défis qui restent encore à relever, en particulier les défis sécuritaires et humanitaires. Sa rencontre avec toutes les parties prenantes à la crise centrafricaine lui a permis de prendre la mesure de ce qui reste à accomplir.

L'appel lancé à la communauté internationale pour qu'elle accorde plus d'attention à la situation de ce pays nous conforte dans notre conviction que les Nations Unies, et surtout le Conseil de sécurité, prendront des mesures et des décisions conséquentes lors de la préparation et de l'adoption du projet de résolution renouvelant le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Je salue les efforts inlassables du Chef de la MINUSCA, M. Parfait Onanga-Anyanga, dont la présence dans cette salle est un encouragement pour nous. Nous ne lui dirons jamais assez notre reconnaissance pour son dynamisme et son implication sans faille auprès des autorités centrafricaines en vue de trouver des voies et moyens pour une sortie de crise.

C'est aussi le lieu de saluer la collaboration et la concertation parfaites qu'entretiennent le Gouvernement et le Représentant spécial du Secrétaire général dans le traitement de tous les dossiers combien délicats

de la situation de crise que connaît la République centrafricaine. L'exposé que vient de faire le Représentant spécial sur la situation en République centrafricaine est à cet égard éloquent et je ne reviendrai pas là-dessus. La situation demeure préoccupante à tous les niveaux. Je remercie en outre l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour sa présentation, qui nous fait comprendre que la situation appelle effectivement beaucoup d'attention et beaucoup de moyens pour aider l'Union africaine à mettre en œuvre la feuille de route.

Nous nous tournons vers les membres du Conseil de sécurité pour solliciter leur appui en vue de doter la MINUSCA d'un nouveau mandat à la mesure des défis que son chef vient de nous présenter. Ces défis, comme je l'ai dit, sont nombreux, et nous attendons de la souplesse et de la compréhension de la part des membres du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Je tiens à remercier les intervenants de la qualité de leurs exposés.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 10.